

QUÉBEC : BUDGET DE 2014

Un cadre financier fragile avec des objectifs ambitieux

Le budget présenté aujourd'hui par le gouvernement du Québec est, à peu de chose près, identique à celui publié dans le *Point sur la situation économique et financière* de novembre 2013. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu pour l'exercice 2015-2016, alors que le déficit pour l'année financière 2014-2015 demeure à 1 750 M\$. Les transferts fédéraux supplémentaires de 613 M\$ reçus pour l'année 2014-2015 permettront de contrebalancer en très grande partie la faiblesse des revenus et l'écart de 400 M\$ qui restait à résorber.

FAITS SAILLANTS

- Le retour à l'équilibre est maintenu pour 2015-2016. Des déficits de 2,5 G\$ et de 1,75 G\$ sont encore prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 respectivement.
- Pour atteindre ses objectifs financiers, le gouvernement du Québec bénéficie d'un accroissement des transferts fédéraux et planifie un contrôle serré de ses dépenses.
- Un écart à résorber de 530 M\$ subsiste pour 2015-2016.
- La progression de la dette brute devrait ralentir au cours des prochains exercices. Le ratio de la dette brute sur le PIB nominal pourrait descendre à 48,8 % au 31 mars 2019, contre 54,3 % au 31 mars 2014.
- Dans l'ensemble, les nouvelles mesures annoncées aujourd'hui auront des effets plutôt marginaux sur les finances publiques du gouvernement.
- La contribution parentale aux services de garde augmentera de 7 \$ à 9 \$ d'ici le 1^{er} septembre 2015. Par la suite, le tarif sera indexé selon la variation du revenu disponible par habitant.
- Le gouvernement s'engage à accroître la qualité et l'efficacité des services publics en se penchant sur la manière de financer le secteur de la santé et sur l'amélioration de l'efficacité des commissions scolaires.

LES OBJECTIFS DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE SONT MAINTENUS

À l'image de la plupart des administrations publiques, le gouvernement du Québec fait face à un important défi en raison de conditions économiques plus difficiles. En outre, la croissance des prix s'est avérée nettement inférieure aux attentes en 2013 avec un taux d'inflation de seulement 0,7 % dans la province. Ainsi, la progression du PIB nominal s'est probablement limitée à 2,1 % en 2013. Une accélération est prévue en 2014 et en 2015, mais la progression attendue demeurera inférieure à la moyenne historique. Il faut dire que le potentiel de croissance de l'économie québécoise sera entravé dans les années à venir par les effets néfastes du vieillissement de la population.

Les modifications effectuées aux perspectives économiques se traduisent par un manque à gagner de 39 M\$ en 2013-2014, de 112 M\$ en 2014-2015 et de 212 M\$ en 2015-2016. Rappelons également que les projections présentées en novembre dernier comportaient un écart à résorber de 400 M\$ en 2014-2015 et de 1 000 M\$ en 2015-2016. Malgré tout, le gouvernement du Québec maintient ses objectifs concernant le solde budgétaire alors que des déficits de 2,5 G\$ pour 2013-2014 et de 1,75 G\$ pour 2014-2015 sont prévus. Le retour à l'équilibre budgétaire est encore attendu à compter de 2015-2016.

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Benoit P. Durocher
Économiste principal

Pour y parvenir, le ministère des Finances annonce qu'il profitera de transferts fédéraux plus élevés de 613 M\$ en 2014-2015 et de 532 M\$ en 2015-2016. Des efforts additionnels de contrôle des dépenses publiques devraient également permettre d'économiser 150 M\$ en 2014-2015. Un service de la dette un peu moins élevé que prévu, grâce au maintien de taux d'intérêt très bas, des efforts soutenus envers l'évaluation fiscale ainsi que d'autres révisions devraient combler le reste du manque à gagner.

À l'exception de 2015-2016, où un écart à résorber de 530 M\$ subsiste, le budget présenté aujourd'hui comble les manques à gagner pour tous les autres exercices. Il s'agit là d'une bonne nouvelle, ce qui devrait réduire les incertitudes quant à la réalisation des objectifs financiers du gouvernement du Québec. Cela dit, les risques demeurent importants. Non seulement la croissance économique pourrait décevoir et la progression des prix demeurer très faible, mais les hypothèses utilisées dans le budget concernant la progression des dépenses sont ambitieuses. La croissance

annuelle des dépenses de programmes sera limitée à seulement 2,0 % entre 2014-2015 et 2016-2017. Cela suppose une augmentation annuelle de 3,0 % pour les dépenses en santé et en éducation, alors que les autres ministères devront se résoudre à réduire leurs dépenses de 0,8 % par année.

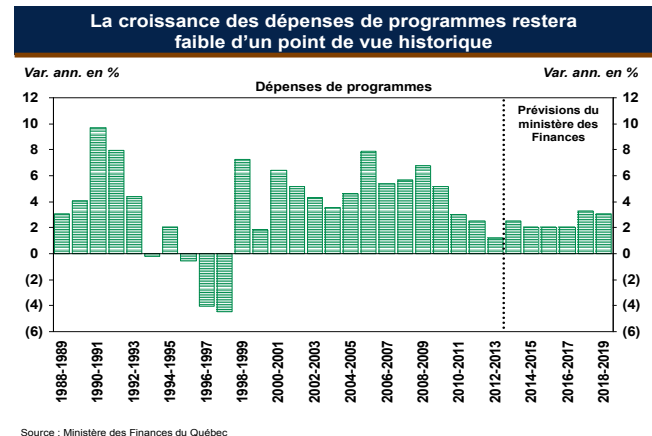


Tableau 1
État sommaire des opérations

En M\$	Réel		Prévisions				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus autonomes	51 859	53 148	55 085	57 273	59 079	60 972	62 582
- Variation (%)	3,3	2,5	3,6	4,0	3,2	3,2	2,6
Transferts fédéraux	15 707	16 669	16 498	17 348	17 992	18 493	19 241
- Variation (%)	3,0	6,1	(1,0)	5,2	3,7	2,8	4,0
Revenus budgétaires totaux	67 566	69 817	71 583	74 621	77 071	79 465	81 823
- Variation (%)	3,2	3,3	2,5	4,2	3,3	3,1	3,0
Dépenses de programmes	(62 247)	(63 825)	(65 132)	(66 442)	(67 802)	(70 033)	(72 226)
- Variation (%)	1,2	2,5	2,0	2,0	2,0	3,3	3,1
Frais de la dette	(7 766)	(8 510)	(8 601)	(8 685)	(8 971)	(9 107)	(9 285)
- Variation (%)	5,7	9,6	1,1	1,0	3,3	1,5	2,0
Provisions pour éventualités	---	(125)	---	(200)	(400)	(400)	(400)
Total des entités consolidées	1 808	1 215	1 696	1 818	2 443	3 010	3 445
Écart à résorber	---	---	---	530	---	---	---
Perte exceptionnelle - Fermeture de Gentilly-2	-1 876	---	---	---	---	---	---
Solde	(2 515)	(1 428)	(454)	1 642	2 341	2 935	3 357
Fonds des générations	(961)	(1 072)	(1 296)	(1 642)	(1 916)	(2 510)	(2 932)
- Versements additionnels	---	---	---	---	(425)	(425)	(425)
Exclusion - Fermeture de Gentilly-2	1 876	---	---	---	---	---	---
Solde budgétaire au sens de la Loi	(1 600)	(2 500)	(1 750)	0	0	0	0
Dette brute	191 756	198 448	205 596	209 942	211 628	212 949	212 848
- En % du PIB	53,6	54,3	54,4	53,4	52,0	50,5	48,8
Dette représentant les déficits cumulés	118 095	119 523	123 277	121 635	119 294	116 359	113 002
- En % du PIB	33,0	32,7	32,6	31,0	29,3	27,6	25,9

Source : Ministère des Finances du Québec

Tableau 2

Perspectives économiques au Québec

Variation en % (sauf si indiqué)	2013	2014p	2015p
Produit intérieur brut réel			
Prévisions du ministère des Finances	1,2	1,9	1,9
Prévisions de Desjardins	1,2	1,8	2,1
Produit intérieur brut			
Prévisions du ministère des Finances	2,1	3,5	3,9
Prévisions de Desjardins	2,1	3,3	3,9
Mises en chantier (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	37,8	36,4	35,4
Prévisions de Desjardins	37,8	38,0	40,0
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	0,7	1,5	2,1
Prévisions de Desjardins	0,7	1,5	1,9
Création d'emplois (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	47,8	44,8	42,0
Prévisions de Desjardins	47,8	55,0	65,0
Taux de chômage (%)			
Prévisions du ministère des Finances	7,6	7,4	7,2
Prévisions de Desjardins	7,6	7,3	6,8
Bons du Trésor du Canada – 3 mois (%)			
Prévisions du ministère des Finances	1,0	1,0	1,4
Prévisions de Desjardins	1,0	1,0	1,4
Obligations fédérales – 10 ans (%)			
Prévisions du ministère des Finances	2,3	3,2	4,0
Prévisions de Desjardins	2,3	3,0	3,5
Taux de change (¢ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,97	0,90	0,93
Prévisions de Desjardins	0,97	0,91	0,94

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

Les intentions du gouvernement du Québec en matière de contrôle des dépenses sont donc claires. Il reste maintenant à savoir s'il y parviendra alors que les négociations salariales avec la fonction publique arrivent prochainement. Le ministère des Finances dispose néanmoins d'une certaine marge de manœuvre puisque des provisions pour éventualités sont prévues à compter de 2015-2016. Par contre, aucune provision n'est prévue pour 2014-2015, ce qui démontre une certaine fragilité du cadre financier.

DES MESURES RÉDUITES AU MINIMUM

Dans l'ensemble, les nouvelles mesures annoncées aujourd'hui auront des effets plutôt marginaux sur les finances publiques du gouvernement. Les principales mesures se résument ainsi :

- Une hausse progressive de la contribution parentale aux services de garde de 7 \$ à 9 \$. Elle s'établira à 8 \$ à compter du 1^{er} septembre 2014 et à 9 \$ à partir du 1^{er} septembre 2015. Par la suite, le tarif sera indexé selon la variation annuelle du revenu disponible par habitant. Cette mesure augmentera les revenus du gouvernement de 32 M\$ pour 2014-2015 et de 90 M\$ pour 2015-2016.
- La lutte contre l'évasion fiscale se poursuivra en augmentant les contrôles dans le secteur de la construction et en implantant des modules d'enregistrement des ventes dans le secteur des bars et des restos-bars. Le gouvernement entend aller chercher 61 M\$ de plus en 2014-2015 et 83 M\$ l'année suivante.



- Sans spécifier les moyens qui seront pris, le gouvernement passera en revue la tarification des coûts de formation des étudiants provenant de l'extérieur du Québec. Le gouvernement entend dégager des économies de 60 M\$ qui seraient attribuées par la suite au financement des universités.
- Le gouvernement s'engage à accroître la qualité et l'efficacité des services publics en se penchant sur la manière de financer le secteur de la santé et sur l'amélioration de l'efficacité des commissions scolaires. Dans le premier cas, le Ministre souhaite implanter graduellement le financement axé sur les patients dans le secteur de la santé. Dans le second cas, le gouvernement estime qu'il est possible d'optimiser la gouvernance du système d'éducation par une réorganisation des services d'éducation en revoquant le nombre optimal de commissions scolaires et en reconfigurant le rôle et les responsabilités du réseau et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le gouvernement estime à 125 M\$ les sommes qui pourraient ainsi être dégagées de cette dernière mesure.
- Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) pourra émettre 150 M\$ d'actions pour l'année 2014, ce qui lui permettra de poursuivre ses interventions financières dans les différentes régions du Québec. CRCD devra investir au moins 10 M\$ sur quatre ans dans les territoires confrontés à des difficultés économiques. Le taux du crédit d'impôt relatif à l'achat d'actions sera réduit de 50 % à 45 %.

VERS UN PLAFONNEMENT DE L'ENDETTEMENT

Le retour anticipé à l'équilibre budgétaire devrait permettre un ralentissement de la progression de la dette publique du Québec. Ainsi, la croissance annuelle de la dette brute passera de 4,6 % en 2012-2013 à seulement 0,6 % en 2017-2018. Une légère réduction est même prévue pour 2018-2019. Le ratio de la dette brute sur le PIB nominal pourrait donc descendre à 48,8 % au 31 mars 2019, comparativement à 54,3 % au 31 mars 2014. Le ministère des Finances continuera au cours des prochaines années à déposer les revenus dédiés au sein du Fonds des générations. Ainsi, la valeur comptable du Fonds des générations pourrait atteindre un peu plus de 17 G\$ au 31 mars 2019, une somme qui représentera environ 8 % de la dette brute totale.

Plus spécifiquement, les besoins financiers nets du gouvernement du Québec s'élèveront à 2 649 M\$ en 2014-2015 (en excluant les besoins des entités consolidées). Si l'on tient également compte des besoins de financement découlant des remboursements d'emprunt, de la variation de l'encaisse, du Fonds de financement et de Financement-Québec, l'ensemble du programme d'emprunt du gouvernement du Québec totalisera 15 379 M\$ en 2014-2015, comparativement à 19 354 M\$ en 2013-2014.

UN BUDGET PLEIN DE BONNE VOLONTÉ

Le plan budgétaire 2014-2015 présente peu de nouveautés par rapport à ce qui a été présenté à l'automne 2013. La hausse de la contribution parentale aux services de garde est probablement la mesure qui fera le plus de bruit dans la population. Le gouvernement n'avait, de toute façon, aucune marge de manœuvre pour annoncer des mesures spectaculaires. En revanche, le ministère des Finances semble vouloir faire un pas vers l'amélioration de l'efficacité des opérations de l'administration publique. Il s'engage d'abord à revoir le financement du secteur de la santé en fonction des recommandations formulées dans le rapport d'un groupe d'experts. On parle également de revoir l'efficacité des commissions scolaires et un rapport d'un autre groupe d'experts est d'ailleurs attendu à ce sujet au cours des prochains mois. Si on ajoute les négociations d'une nouvelle entente salariale qui arrive prochainement, le gouvernement aura des défis de taille à relever au cours des deux prochaines années.